



Gestion de l'érosion dunaire sur la plage de Tréompan

Commune de Ploudalmézeau

Juillet 2026

1. Présentation du site concerné par l'opération

Intitulé de l'opération

Gestion de l'érosion sur la plage de Tréompan

Localisation et statuts du site

Région Bretagne

Département du Finistère

Commune de Ploudalmézeau

Zone NS – Site Natura 2000 « Abers – Côte des légendes »

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Zone de Kerdrioual – CS 10078

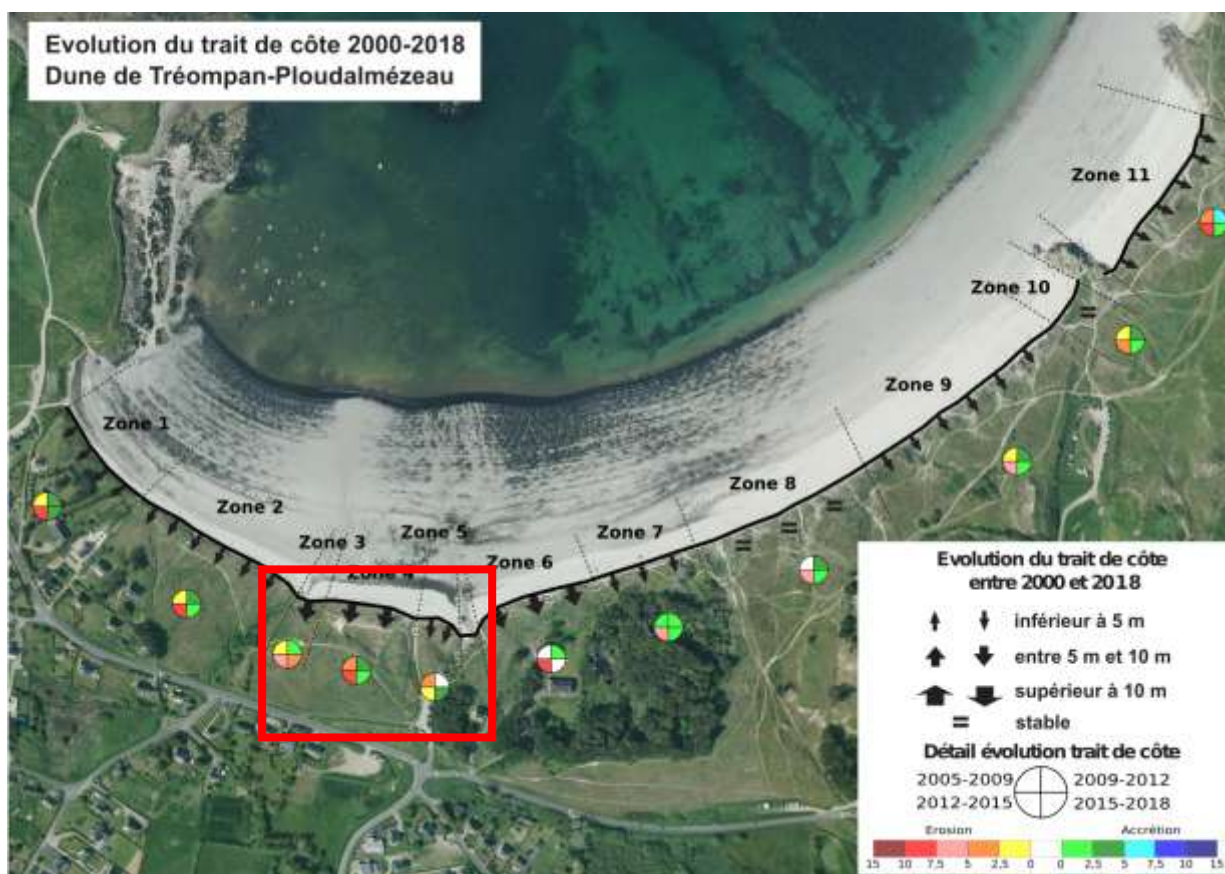
29 290 LANRIVOARE

Carte de situation du projet



Contexte

Les dunes de Tréompan sont soumises à une problématique d'érosion côtière. Ce phénomène d'érosion est principalement lié à une érosion marine liée à des événements ponctuels plus ou moins important. Le recul du trait de côte sur cette plage n'est pas homogène avec des secteurs plus touché que d'autres (voir carte ci-dessous)

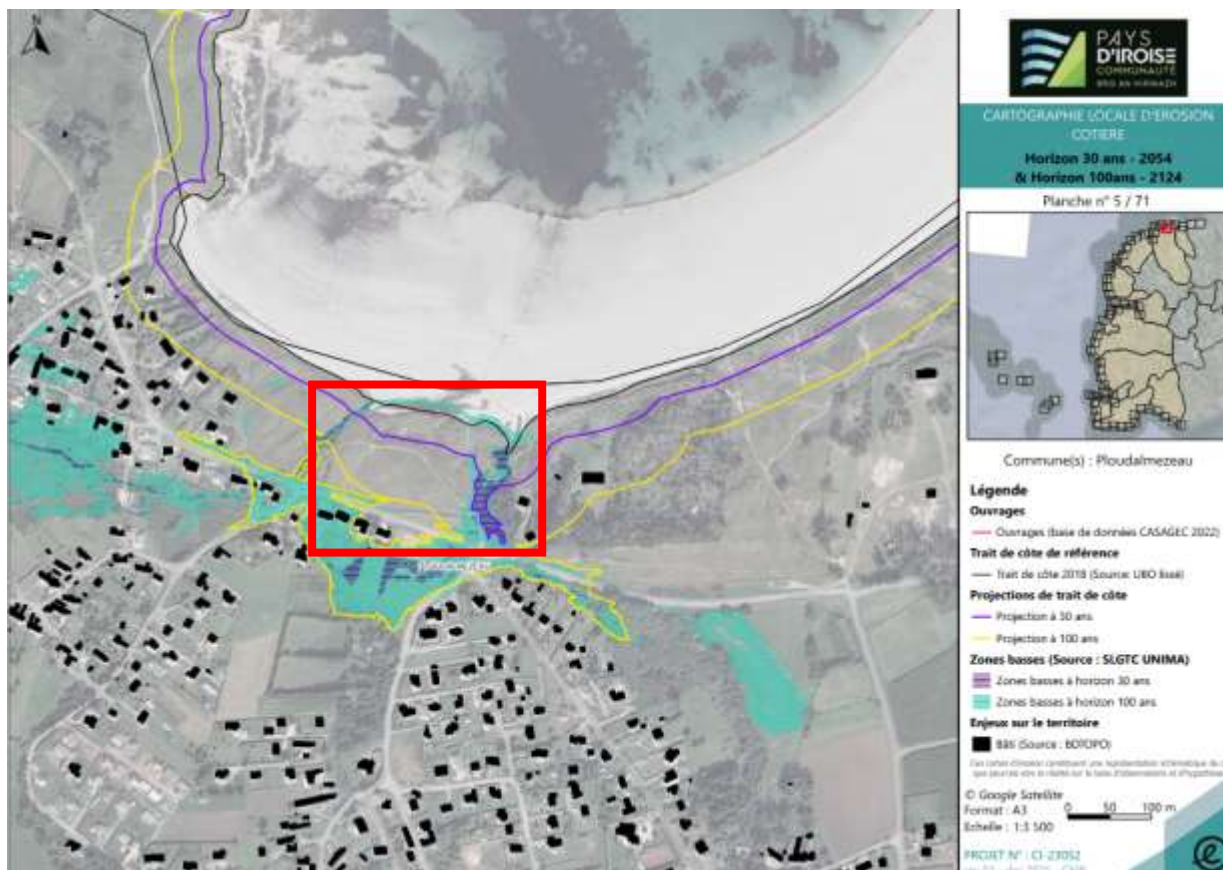


Un secteur de cette dune situé à l'ouest de la plage est encadré par deux cours d'eau (zone encadrée en rouge sur carte ci-dessus). Ce secteur correspond à une portion de dune où le trait de côte recule le plus. Ce recul est accentué par les cours d'eau qui une fois arrivés sur la plage peuvent méandrer fortement et viennent longer le pied de dune, contribuant ainsi à l'accentuation du recul de la dune



Cette situation touche un secteur avec de fort enjeux vulnérable (habitations, route, poste de relevage d'assainissement, réseaux divers, ...)

La cartographie locale d'érosion côtière met en évidence un risque fort pour ce secteur à 30 et 100 ans avec notamment une combinaison érosion côtière et submersion marine des zones basses en arrière dune.



Objectifs de l'intervention

Le projet a pour objectif de maintenir le tracé des deux cours d'eau perpendiculaire à la plage afin de :

- Réduire l'érosion de la dune et le recul du trait de côte
- Préserver à court terme les enjeux vulnérables situés en arrière dune.

Descriptif du projet

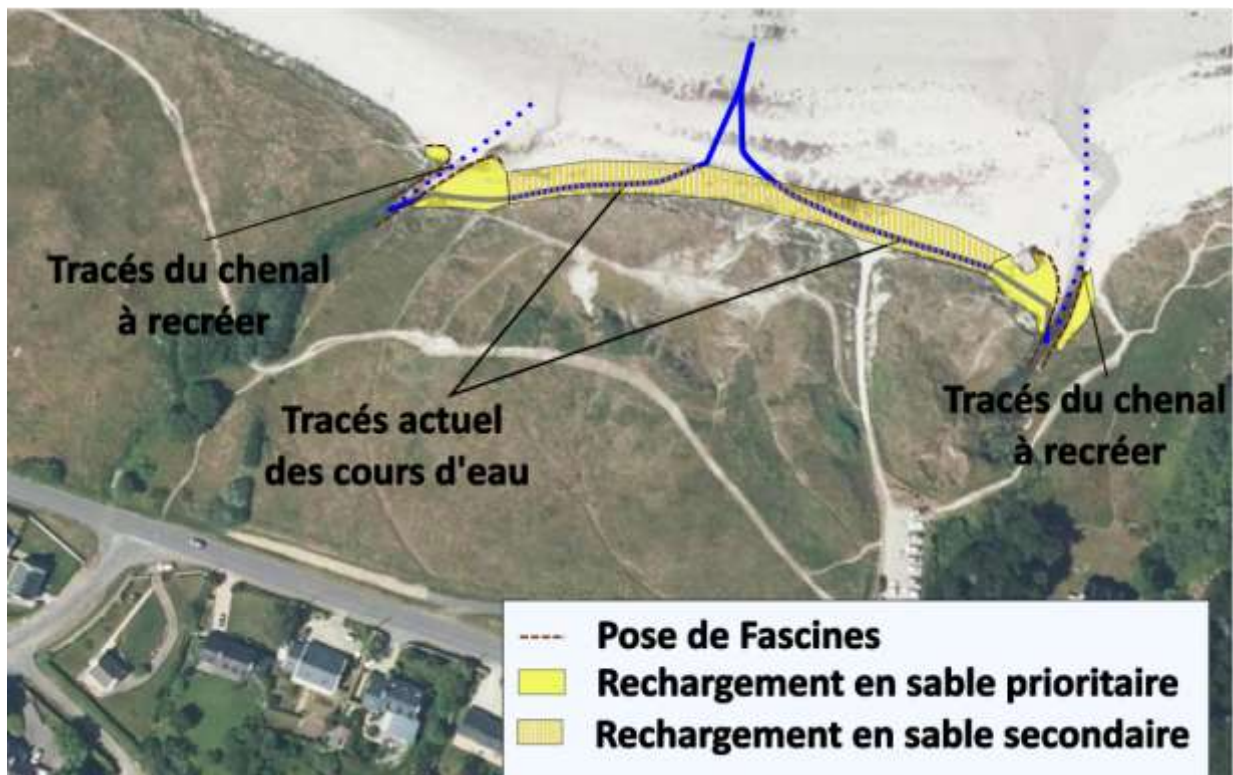
Le projet consiste à maintenir le tracé des deux cours d'eau perpendiculairement à la plage.

L'intervention se fera en deux phases :

- Une phase de recréation des deux chenaux des cours d'eau.
- Une phase d'entretien des chenaux en fonction des besoins.

Phase 1 : recréation des chenaux.

Les deux chenaux des cours d'eau seront recreusés à l'aide d'un engin mécanique de type pelle à chenille sur une longueur totale de 115 mètres (65 mètres pour cours d'eau est et 50 mètres pour cours d'eau ouest). La pose de fascine sera réalisée sur la partie en haut de plage sur les berges des deux cours d'eau (90 mètres). Un rechargement en sable sera réalisé en arrière des fascines à partir du sable extrait lors du creusement des chenaux (600 m²). Un rechargement du haut de plage afin de combler le tracé actuel des cours d'eau sera réalisé sur un linéaire permis par le stock de sable restant extrait lors du creusement des chenaux (maximum 1000 m²).



Phase 2 : entretien des chenaux.

Cette phase d'entretien pourra être réalisée une à plusieurs fois dans l'année en fonction de l'évolution de profil de la plage et du comblement des exutoires des cours d'eau. L'intervention sera réalisée à l'aide d'un tractopelle ou d'une pelle mécanique en fonction de l'ampleur des travaux à réaliser.